

Contribution du MSC sur le Projet Zéro du PTPA, 29 avril 2019

Observations liminaires du MSC au débat général lors de la consultation publique du CSA sur le PTPA (17 avril 2019) :

- 1) Nous nous félicitons que quatre thèmes très importants et très pertinents pour la société civile et les peuples autochtones aient été privilégiés : l'égalité des droits entre les genres, la jeunesse, les inégalités ainsi que les migrations et les conflits. La vue d'ensemble de ces priorités interconnectées montre que le CSA peut devenir plus efficace dans ses réponses aux réalités dramatiques auxquelles nos peuples sont confrontés quotidiennement dans les différents territoires et pays.
- 2) Le PTPA doit définir très clairement quels sont les objectifs politiques et les résultats attendus de chacun des processus de convergence politique. Toutes les priorités ne peuvent pas conduire à des Directives volontaires, mais tous les processus politiques devraient déboucher sur des résultats concrets, éventuellement sur une durée plus courte. Il est peut-être possible d'élaborer et de mettre à l'essai un nouveau format de Directives politiques qui seraient plus condensées et plus faciles à mettre en œuvre.
- 3) Le processus d'élaboration des propositions et de leur intégration dans le Projet Zéro devrait refléter autant que possible les discussions qui ont eu lieu en janvier et mars ; les propositions pour synthétiser ne devraient pas résulter en une perte de substance ou à une réduction du niveau de concrétisation des propositions. Dans certaines propositions, des parties essentielles ont été retirées et devraient être réintroduites. Nous en parlerons plus en détail lors de la discussion sur chacun des sujets concrets ainsi que dans notre contribution écrite. Ainsi, dans le cas de la proposition relative aux migrations et aux conflits, l'accent a été mis sur les conflits armés et les migrations forcées, bien que ce changement d'orientation n'ait pas été suggéré lors des précédentes discussions tenues en janvier et mars.
- 4) Il est important d'utiliser les formulations qui ont été convenues et le mandat de la plénière concernant les Axes de travail qui doivent être prolongés jusqu'en 2020 : c'est particulièrement important pour le texte proposé sur « Agroécologie et autres innovations », ainsi que pour le texte proposé sur « Systèmes alimentaires et nutrition ». Nous ne devrions pas rediscuter de ces mandats ici, car cela pourrait nous faire perdre du temps dans des discussions inutiles et longues.
- 5) De manière générale, nous suggérons d'inclure, dans les différentes propositions, des références à la Décennie de la Nutrition, à la Décennie de l'Agriculture familiale, à la Déclaration sur les Droits des Peuples autochtones et à la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes vivant dans les zones rurales.

Réponses du MSC à la discussion :

Nous apprécions les questions d'orientation pour la discussion générale sur le Projet Zéro : pour le MSC, la question d'orientation à laquelle nous devons répondre à ce stade est la suivante : est-ce que nous abordons les questions les plus urgentes afin de répondre aux réalités sur le terrain, en vue de résoudre la faim et la malnutrition ?

Même si, en effet, notre charge de travail est importante, et que notre plan de travail doit être réalisable et que les questions doivent être pertinentes pour le CSA – mais néanmoins, en fin de compte, c'est le CSA doit être pertinent pour la planète.

Par conséquent, il est important pour nous de conserver les nouvelles propositions pour le PTPA, telles que priorisées par le Bureau lors de la réunion du 6 mars, et qu'il soit consacré un temps approprié et distinct à chacune d'entre elles. Toutes les nouvelles propositions ont des bases différentes et proviennent de processus différents et, bien qu'elles soient complémentaires, leur portée et leur nature sont différentes. Étant donné qu'il s'agit de la dernière réunion publique sur le PTPA, nous devrions examiner attentivement les questions à l'ordre du jour, vérifier si des éléments de fond ont été perdus au cours du processus de rédaction et discuter de ce qui doit être ajusté dans la portée ou les objectifs proposés.

Nous sommes fermement convaincus qu'il est tout à fait réalisable de prévoir 4 nouveaux axes de travail entre 2020 et 2023. Il n'est pas réaliste de penser que nous pourrions rédiger des Directives volontaires sur l'ensemble. Mais dans le même temps, les Directives volontaires sont le travail le plus efficace et le plus influent du CSA en dehors du CSA. Le MSC estime que, dans le cadre du prochain PTPA, deux Directives volontaires et deux Recommandations politiques spécifiques peuvent être élaborées à partir des nouvelles propositions sur les femmes, les jeunes, les inégalités et la migration. Nous pensons qu'il est possible d'avoir deux produits politiques principaux en termes de charge de travail et de budget, comme l'a également indiqué le Secrétariat dans ses estimations présentées dans le Projet Zéro.

L'augmentation de la faim et de la malnutrition nous montre l'importance de nos efforts pour trouver de nouvelles solutions et mettre en œuvre des instruments existants sur lesquels nous avons déjà tellement travaillé, en conséquence, nos efforts au sein du CSA doivent encore s'intensifier afin de ne laisser personne sur le bord de la route et de réaliser les objectifs définis par le Programme à l'horizon 2030 (Agenda 2030). Nous devons être plus focalisés, plus stratégiques afin de mettre en œuvre ce que nous avons planifié. En réponse à la sage question que nous a posée l'ambassadeur du Nigéria - combien de produits du CSA sont utilisés sur le terrain? – nous voudrions ajouter une autre question : « que faisons-nous ? » et « En faisons-nous assez pour l'utilisation et l'application des produits qui ont été négociés ici ? » La réponse est non, nous n'en faisons définitivement pas assez.

Enfin, en ce qui concerne les préoccupations relatives au financement - elles sont légitimes, nous avons tous à l'esprit les questions budgétaires lorsque nous avons évalué le Projet Zéro, mais les estimations financières doivent être considérées pour ce qu'elles sont réellement - des outils pour soutenir le travail politique du CSA, et non des obstacles pour trouver des solutions à la faim et la malnutrition. A ce stade, le facteur argent ne peut pas être un critère décisif dans l'établissement des nouvelles priorités pour le prochain PTPA, nous aurons le temps, au cours des prochaines étapes d'entrer dans les détails du budget, pour lequel nous avons également besoin de chiffres plus précis, comme d'autres délégations l'ont suggéré également.

Observations spécifiques du MSC sur les différentes propositions

1.1.1. Exposé des faits global sur la SAN

- Le texte proposé n'indique pas clairement quelle suite sera donnée à ce rapport. Comment ce rapport sera-t-il discuté et utilisé ?

2.1.1. Systèmes alimentaires et Nutrition

- Le texte doit être pleinement conforme au mandat adopté par la Plénière de la CSA45.

2.1.2 Approches agroécologiques

- Il serait important de savoir d'où vient le texte proposé.

- Étant donné que cet Axe de travail est un prolongement du PTPA 2018/2019, il serait logique d'utiliser la formulation et les définitions convenues par la Plénière, afin d'éviter une répétition des longues négociations.
- Nous avons noté que dans la deuxième version du Projet Zéro, le dernier paragraphe de la première version du Projet Zéro a été supprimé. Il devrait être restauré.

2.1.3 Égalité des droits entre les genres

- Nous nous félicitons de la proposition d'élaborer des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, comme le suggère le Projet Zéro.
- Nous avons noté que le raccourcissement du texte a affecté d'une manière ou d'une autre la substance de la proposition précédente, en particulier la dimension des Droits des femmes. Au moins un des paragraphes des propositions originales qui traite de cette question devrait être rétabli. Le paragraphe suivant de la proposition initiale pourrait être réinséré :
« Par conséquent, l'élaboration de Directives volontaires dans le cadre du CSA permettra de sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance de l'égalité des droits entre les genres, des droits des femmes et des jeunes filles ainsi que sur les questions d'autonomisation des femmes pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que de mobiliser l'attention politique, l'engagement et, à terme, les ressources nécessaires. »
- Les principaux aspects qui soulignent l'importance de ce domaine de travail sont les suivants :
 - Cette proposition a été l'une des plus soutenues lors des discussions précédentes ;
 - Elle est fondamentale si nous voulons lutter contre l'une des causes structurelles les plus importantes de la faim et de la malnutrition ;
 - Elle peut s'appuyer sur les processus antérieurs du CSA et des Agences basées à Rome et légitimer clairement la valeur ajoutée du CSA ;
 - Elle est une proposition conjointe des trois Agences basées à Rome qui se sont également engagées à mettre en œuvre les Directives volontaires après leur approbation.

2.1.4 Proposition du secteur social « Jeunes »

L'importance globale de la proposition sur les Jeunes est évidente et certains éléments reflètent les discussions antérieures, mais des aspects importants des réunions précédentes et en particulier des contributions faites par le secteur social « Jeunes » du MSC ne sont toujours pas inclus, ce qui a été mentionné par certains des États actuels.

Bien que l'approche territoriale soit incluse, les points concernant l'accès, le contrôle et la propriété de la terre, de l'eau et des autres ressources naturelles doivent être définis comme étant essentiels pour la jeunesse rurale et les jeunes autochtones, comme le rappelle l'intervention de Nicole Yanes du Secteur social « Jeunes » du MSC.

Une autre chose qui était positive dans la version précédente et qui ne figure plus dans la version actuelle, c'est l'aspect de la participation politique dans la prise de décision (proposition de l'Italie, du Costa Rica, de l'Afrique du Sud) : ce point doit être à nouveau inclus et renforcé par une focalisation claire sur la capacité d'action et l'autonomie des jeunes - les jeunes ne sont pas des acteurs passifs, les jeunes sont autonomes et indépendants, capables d'agir par eux mêmes.

A la suite du débat sur ce sujet qui a eu lieu lors de la consultation du 17 avril, nous voudrions également suggérer une proposition différente pour l'intitulé de l'Axe de travail, qui pourrait être un bon compromis fédérant toutes les préoccupations et perspectives exprimées dans la salle. Ce nouvel intitulé serait "Engagement des jeunes et emploi dans les systèmes alimentaires".

Ce qui manque encore, bien que cela ait déjà été proposé par le secteur social « Jeunes » du MSC, et qui devrait être inclus dans les ébauches révisées du PTPA, sont les éléments suivants :

- La reconnaissance explicite de la diversité des secteurs sociaux représentés au sein du secteur social « Jeunes » : les petits exploitants et l'agriculture familiale, les peuples autochtones, les pêcheurs à petite échelle, les travailleurs agricoles et dans l'industrie alimentaire, les femmes, les sans-terre, les consommateurs, les pasteurs et les précaires urbains en situation d'insécurité alimentaire.
- • Toute proposition sur la jeunesse doit être solidement ancrée dans une approche fondée sur les droits humains, reconnaissant la participation et les droits des jeunes comme étant des pierres angulaires des politiques publiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Le secteur social « Jeunes » du MSC aimerait réitérer l'importance d'inclure une perspective de genre dans cette proposition, ainsi que les défis spécifiques auxquels font face les jeunes femmes en matière d'engagement des jeunes et d'emploi ;
- • Nous devons considérer les jeunes comme des producteurs et des transformateurs, et pas seulement comme des employés sur le marché du travail, surtout si nous voulons que les jeunes soient fiers et gagnent dignement leur vie à travers le travail dans la pêche, la cueillette, la chasse, l'agriculture, le pastoralisme, etc.
- La discussion ne doit pas se limiter à des aspects, économiques qui considèrent l'emploi dans l'agriculture uniquement du point de vue de la chaîne de valeur. Le secteur social « Jeunes » est très diversifié. Comme Nicole Yanes l'a dit pendant la réunion : *« D'après mon expérience, en tant que cueilleur de plantes sauvages et médicinales, la restauration écologique des territoires indigènes et de leur écosystème vierge est ESSENTIELLE pour nourrir nos communautés et pour avoir un mode de vie durable et digne. Ainsi, lorsque nous parlons d'approches territoriales et d'innovations, il est important de garder en tête l'importance de la restauration écologique des territoires qui ont été dégradés par la monoculture, la déforestation et la contamination par les industries extractives comme les mines. »*
- Les jeunes leaders des réseaux d'agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et d'autres parties du monde soulignent l'importance d'aborder la question de l'engagement et de l'emploi des jeunes en leur assurant la possibilité d'accéder aux ressources naturelles de leur territoire et de produire avec ces ressources, et de transformer et valoriser leur travail et produits grâce aux connaissances et capacités locales déjà existantes dans leur communauté.
- Les jeunes sont fortement enracinés dans les relations sociales au sein de leur famille et de leur communauté. Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit de savoir comment promouvoir des moyens d'existence dignes et adéquats pour les jeunes ruraux et de mettre en contraste cette vie décente avec le phénomène des migrations involontaires. Dans ce contexte, l'Axe de travail doit prendre en considération les travaux de la Décennie internationale de l'agriculture familiale de l'ONU.
- Enfin, nous rappelons l'importance de disposer d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau pour une discussion éclairée et globale de ce défi politique urgent et complexe.

2.1.5 Inégalités

- Nous tenons à souligner que la proposition concernant les inégalités et la SAN est fondamentale pour le prochain PTPA. Le CSA est l'instance la plus appropriée pour s'attaquer aux inégalités sociales et économiques en tant que causes profondes de la faim et de la malnutrition, et pour proposer des politiques visant à réduire les inégalités en vue de la réalisation progressive du droit à l'alimentation, l'accent étant mis sur les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Aucun autre Forum des Nations Unies ne peut revendiquer une telle valeur ajoutée sur cette relation entre la SAN et les inégalités avec un degré comparable d'inclusivité et de légitimité. Le sujet a reçu un

important soutien de la part des membres et des participants lors des discussions précédentes. Les inégalités sont la principale cause de la faim et de la malnutrition et ce serait une erreur de ne pas les inclure dans le prochain PTPA.

- Nous avons noté que l'objectif politique proposé et les résultats escomptés ont été réduits à une formulation vague d'orientations politiques. En outre, la demande pour un rapport du Groupe d'experts de haut niveau a été retirée. Les discussions précédentes avaient pourtant fortement appuyé la proposition conjointe du FIDA, de la Hongrie, de l'Indonésie, de l'Afrique du Sud et du MSC. La demande d'avoir un rapport du Groupe d'experts de haut niveau, de pouvoir mener un débat inclusif au sein du CSA ainsi que d'un processus politique participatif en vue de l'élaboration de Directives volontaires sur la réduction des inégalités pour les FSN devrait être satisfaite.
- En ce qui concerne le doute exprimé par certains délégués selon lequel la question de l'inégalité pourrait être trop vaste et trop complexe pour le CSA, nous voudrions rappeler que le champ d'application devrait se concentrer sur la relation entre la réduction des inégalités et la SAN, en mettant fortement l'accent sur la réalisation du droit à une alimentation adéquate, et que la complexité du thème est précisément une des raisons fondamentales pour lesquelles le HLPE devrait au préalable rédiger un rapport et que celui-ci devrait informer les discussions politiques du CSA. Dans cet ordre d'idées, il pourrait être opportun de réviser le paragraphe d'introduction aux questions relativement générales à la fin de la section du PTPA consacrée aux inégalités en indiquant expressément que ces questions sont destinées à être soumises au Groupe d'experts de haut niveau pour l'élaboration d'un rapport et ne suggèrent pas nécessairement une approche aussi globale pour le processus de convergence politique ultérieur du CSA.
- Deux paragraphes ont été supprimés des propositions entre la première et la deuxième version du Projet Zéro et ce sans qu'il y ait eu communication là-dessus et sans raison valable – cette suppression a également affecté le fond de la proposition. Les deux paragraphes doivent être restaurés. - Ces paragraphes sont :

"Ces inégalités entraînent une augmentation des taux de pauvreté et de malnutrition, ont un impact sur la gouvernance des systèmes alimentaires, engendrent un accès inégal à l'alimentation, à la terre et empêchent des conditions de travail décentes. L'inégalité d'accès à l'alimentation est à son tour à l'origine de nombreuses autres inégalités et de cas extrêmes de faim. Les disparités durables entre les groupes sociaux vulnérables et les autres groupes sociaux peuvent ralentir la croissance et conduire à l'instabilité politique, aux flux migratoires (Stiglitz, 2012) et à de faibles niveaux d'investissement dans la fourniture de biens et services publics (UNDESA, 2013b), avec les conséquences négatives que cela comporte pour la SAN. Les tensions sociales, les flux migratoires et l'instabilité politique qui en résultent continuent de toucher de nombreux pays.

La prise de conscience croissante du fait que les inégalités doivent être traitées comme de sérieux obstacles à la cohésion sociale, à la transformation économique et à la stabilité politique (Piketty, 2014) génère une mobilisation internationale, qui se reflète dans le titre du Programme 2030 : « Ne laisser personne de côté » et appelle à l'exploration de voies innovantes pour réduire de manière significative les inégalités et ainsi améliorer la SAN. Les investissements dans l'agriculture à petite échelle peuvent être essentiels pour répondre à la plupart des ODD et le choix des voies de développement peut jouer un rôle décisif (HLPE, 2013 ; Sourisseau, 2015)".

- D'autres formulations spécifiques ont été supprimées, alors qu'elles avaient été introduites par les auteurs initiaux après consultation des pays et des secteurs sociaux et n'ont pas été

contestées lors des discussions précédentes. Elles doivent également être réintroduites. Il s'agit en particulier des formulations sur l'inégalité et l'accès à la terre, les conditions de travail décentes, l'accent mis sur les petits exploitants et l'idée que la concentration des entreprises impacte également la production et l'offre alimentaires.

- D'un point de vue plus rédactionnel, il pourrait être opportun de supprimer les crochets indiquant les références bibliographiques, étant donné que le texte modifié diffère des paragraphes originaux de la note du HLPE et qu'il n'est pas prévu d'ajouter des références bibliographiques dans les autres parties du PTPA.
- La proposition doit être rétablie dans son essence même, en réintroduisant le lien avec la Décennie des Nations unies pour l'Agriculture familiale et la Nutrition et en incluant également une référence à la Déclaration des droits des peuples autochtones et à la Déclaration des droits des paysans, car les inégalités touchent particulièrement les peuples autochtones, les paysans et autres populations vivant dans les zones rurales.

2.1.6 Migration et conflits

- Les débats sur ce sujet visaient plutôt à élargir le champ de la migration et à considérer les conflits comme étant l'un des moteurs de ces migrations, à l'image des conclusions de la Note du HLPE sur les questions critiques et émergentes.
- Une vision très étroite se limitant aux seules migrations pour cause de conflits armés, et déplacements forcés, ne reflète pas correctement les discussions qui ont eu lieu précédemment, loin de là.
- La proposition devrait être retravaillée dans le sens d'une compréhension plus large des relations entre migration, conflits et SAN, en considérant les conflits comme l'un des nombreux moteurs de la migration. Comme l'indiquait la proposition initiale : « *L'Axe de travail vise à se concentrer en profondeur sur les migrations, en portant une attention particulière aux conflits comme étant l'une de ses principales causes profondes (tout en analysant également les autres causes). Le contexte culturel des migrations doit également être pris en considération, car la migration a toujours fait partie intégrante de l'expérience des peuples; ce qui a changé, c'est la manière dont elle se produit, le fait que les conflits, la pauvreté et les inégalités poussent les gens à migrer par désespoir plutôt que par choix (SOFI 2018). (SOFI 2018) ».*

2.1.7 Collecte des données

- Cette thématique semble avoir pris une place très importante dans le document par rapport au soutien très limité qu'elle avait reçu lors des discussions précédentes.
- Le sujet est important, certes, mais il ne convient pas à un Axe de travail stratégique du CSA. Il serait préférable de l'inclure en tant qu'activité de soutien dans la deuxième partie du PTPA ou dans la partie consacrée à l'objectif stratégique #1 (*Plate-forme de discussions inclusives*).

3.1.1 Suivi

- Les Manifestations thématiques (GTE) sont bien prises en compte dans l'Avant-projet
- Le thème de l'Eau et des changements climatiques avait été proposé à l'origine comme Axe de travail à part entière pour le PTPA. Étant donné que ces deux sujets sont extrêmement

pertinents pour la sécurité alimentaire et la nutrition et qu'ils ont tous deux fait l'objet de rapports du Groupe d'experts de haut niveau ayant débouché sur des recommandations politiques générales du CSA, nous suggérons d'organiser un bilan des recommandations politiques du CSA sur « Eau et changement climatique » à l'occasion de la Plénière en 2021.

3.2.1/3.2.2.2 Forums de diffusion :

- Les propositions autour de l'organisation de Forums sur les deux nouveaux produits du CSA sont les bienvenues. Des activités similaires devraient être prévues pour tous les résultats politiques du CSA après leur approbation. Dans ce cas, il serait important d'ajouter également une activité de diffusion de ce type pour l'Axe de travail « Agroécologie et autres innovations », ainsi que pour les résultats envisagés des Axes de travail « Jeunes », « Migration » et « Inégalités ».

B2 1 SDG - Suivi

- Il faudrait discuter, au sein du CSA, d'une approche plus stratégique de l'engagement du CSA vis-à-vis du Groupe d'experts (HLPE), éventuellement lors de la réunion ouverte consacrée aux ODD, le 21 mai prochain. Les résultats de cet exercice devraient être pris en compte dans cette partie du PTPA.
- Cette approche plus stratégique comprend également le rôle important joué par les révisions régulières des ODD et des rapports SOFI dans le Mécanisme de suivi novateur du CSA, comme cela a été convenu lors de la dernière plénière du CSA dans la réponse à l'évaluation du CSA.